Comment devenir moniteur ou éducateur de chiens guides ?



29e promotion de moniteurs 2024 lors d'une séance d'éducation - Crédit : FFH

Pour devenir moniteur ou éducateur de chiens guides il faut suivre une formation de **2 ans** pour le statut de moniteur puis une seconde formation **de 2 ans** pour obtenir le statut d'éducateur.

Afin d'accéder aux formations, plusieurs conditions sont à remplir :

- Être titulaire d'un **titre ou d'un diplôme de niveau 4** (baccalauréat, brevet professionnel ou technique).
- Avoir le **permis de conduire** (permis B).
- Postuler dans une **association de chiens guides d'aveugles labellisée** [1] avec **CV** et **lettre de motivation** et y être **recruté**, au moins 6 mois avant le début de la formation (car c'est elle qui vous inscrira à la formation).
- Suivre notre formation alliant théorie et pratique : pendant 2 ans pour être moniteur puis 2 années supplémentaires pour être éducateur.

2 ans de formation de moniteur :



La formation de moniteur de chiens guides d’aveugles se déroule sur 2 ans, en alternance :

- **En centre de formation :** il est situé au sein de l’Association des chiens guides de Lyon et du Centre-Est à Cibeins-Misérieux (01). Cette partie théorique en centre de formation est réalisée en présentiel et permet à l’apprenant, salarié d'une association de chiens guides fédérée, **d’acquérir des connaissances théoriques** (technique chien guide, éducation canine, zootechnie canine, éthologie et psychiatrie vétérinaire, relation avec les familles d’accueil, premiers secours canins, anglais, informatique, écrits professionnels et communication), complétées par des **mises en situation professionnelles**. La partie théorique est animée par des intervenants extérieurs, experts dans leurs domaines, ainsi que par des éducateurs de notre réseau possédant des compétences techniques avérées et des expériences en animation de formation.
- **Au sein de l’association employeur :** cette partie pratique est un temps d’application professionnelle. Elle permet à l’apprenant **de mettre en œuvre et de développer les capacités techniques acquises** en centre de formation (éducation du chien guide, formation de la famille d’accueil, entretien du chenil et de ses équipements, etc.). Cette partie est animée par un tuteur qui possède une expérience de plus de 3 ans dans son métier d’éducateur de chiens guides. Il forme et évalue en continu le salarié en formation.

Pendant ces 2 années de formation, l’apprenant effectue également **2 stages dans des associations de chiens guides labélisées** afin d'expérimenter des situations professionnelles variées.

À l’issue de la formation, et après avoir validé les différentes épreuves d’évaluation, **l’apprenant obtient le titre fédéral à finalité professionnelle de moniteur de chiens guides d’aveugles** *(vous pouvez consulter le détail des modalités dans la plaquette moniteur située en bas de page)*.

2 ans de formation d'éducateur :



27e promotion d'éducateurs 2022 lors d'une séance d'accompagnement d'une équipe - Crédit : FFH

Pour pouvoir accéder à la formation d'éducateur de chiens guides d'aveugles, il faut d'abord avoir suivi et validé le cursus de formation de moniteur, les deux formations étant complémentaires et permettant d'acquérir des compétences différentes.

La formation d'éducateur de chiens guides d'aveugles se déroule également sur 2 ans, en alternance :

- **En centres de formation :** ils sont situés à la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France (Paris) et au sein de l'Association des chiens guides de Lyon et du Centre-Est à Cibeins-Misérieux (01). Cette partie en centres de formation est réalisée en présentiel permet à l'apprenant, salarié de l'association de chiens guides, **d'acquérir de nouvelles connaissances théoriques** (déficience visuelle, locomotion et technique de guide, étude de la demande et essai de chien, remise de chiens guides, accompagnement des équipes formées, supervision des pratiques, transmission des savoirs, anglais, communication) **complétées par des mises en situation professionnelles**. Cette partie théorique est animée par des intervenants extérieurs experts dans leurs domaines ainsi que par des éducateurs du réseau chien guide possédant des compétences techniques avérées et des expériences en animation de formation.
- **Au sein de l'association employeur :** il s'agit d'**un temps d'application professionnelle**. Elle permet à l'apprenant de **mettre en œuvre et de développer les capacités techniques acquises** en centre de formation (le tuteur forme l'apprenant sur les différentes étapes que la personne aveugle ou malvoyante va rencontrer pour obtenir un chien guide : l'instruction du dossier de demande, la remise du chien guide et

l'accompagnement après la remise). Cette partie de la formation est animée par un tuteur qui possède une expérience de plus de 3 ans dans son métier d'éducateur de chiens guides. Il forme et évalue en continu le salarié en formation.

Comme effectués pendant la formation de moniteur, l'apprenant effectue également **2 stages** dans des associations de chiens guides labellisées afin de découvrir les facettes du métier d'éducateur de chiens guides et de découvrir des situations professionnelles variées.

L'obtention du titre d'éducateur est **validée par les différentes épreuves d'évaluation et par la remise de six chiens guides, comme l'impose la** Fédération Internationale du Chien Guide **[2]** *(vous pouvez consulter le détail des modalités dans la plaquette éducateur située en bas de page)*.

Bon à savoir :

La **loi du Handicap du 11 février 2005** et les décrets et arrêtés qui en découlent spécifient que les éducateurs de chiens guides doivent être titulaires du titre **enregistré au RNCP** pour que leurs centres d'éducation puissent être labellisés et que les personnes handicapées visuelles y prenant un chien guide puissent recevoir une aide financière mensuelle pour l'entretien de leur aide animalière.

L'activité d'Éducateur de chiens guides d'aveugles étant assez restreinte (environ 150 professionnels en France exercent à ce jour leur métier), il n'est formé que 10 à 15 personnes élèves par an (démarrage en septembre), selon les besoins des écoles de chiens guides employeurs. **Les pré-embauches peuvent avoir lieu toute l'année**.

Une formation d'éducateur reconnue

La formation en 4 ans délivre le **titre à finalité professionnelle d'éducateur de chiens guides d'aveugles, enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)** par France Compétences le 20/01/2021 **au niveau 5, sous le** code RNCP 35212 **[3].**

Le titre est délivré par la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles (FFAC) et la formation est organisée et dispensée par l'Association de Formation aux métiers du Handicap visuel par l'Aide Animalière (AFH2A), **seul organisme de formation à assurer la formation du titre fédéral**.

L'AFH2A a été **certifiée QUALIOPI en août 2021** pour les actions de formation concourant au développement de compétences. **C'est la reconnaissance de la qualité de notre processus de formation au service des personnes aveugles et malvoyantes.**

Les chiffres-clés de la formation

Au 1er janvier 2024 :

- **154 éducateurs diplômés** depuis 1992 (la première formation a débuté en 1989).
- **27 éducateurs diplômés** via la VAE (validation des acquis de l'expérience).
- **85 moniteurs diplômés** depuis 2016.
- **2/3 des éducateurs sont des femmes**.

Focus sur les promotions 2023 de moniteurs et éducateurs :

- **Taux de réussite de la formation de moniteurs : 100 %**.
- **Taux de réussite de la formation d'éducateurs : 75 %**.
- **Taux d'insertion : 100 %**.
- Taux de satisfaction de la formation moniteur : **40 % de stagiaires très satisfaits** et **60 % satisfaits**.
- Taux de satisfaction de la formation éducateur : **100 % de stagiaires très satisfaits**.

Contacts

Pour plus de renseignements sur les parcours de formation, vous pouvez nous adresser un e-mail à l'adresse suivante : contact@afh2a.fr [4] ou nous joindre par téléphone au 01 44 64 89 89.

Accessibilité de la formation aux personnes handicapées : **la méthodologie d'animation et les supports pédagogiques sont adaptés aux personnes aveugles ou malvoyantes**. En cas de besoins plus spécifiques, merci de prendre contact avec Julie Ehret, Responsable formation par email à l'adresse suivante : j.ehret@chiensguides.fr [5].

URL source:https://www.chiensguides.fr/metiers/formation-moniteur-ou-educateur-de-chiens-guides-aveugles

Liens
[1] https://www.chiensguides.fr/node/473 [2] http://www.igdf.org.uk/ [3] https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35212/ [4] mailto:contact@afh2a.fr [5] mailto:j.ehret@chiensguides.fr